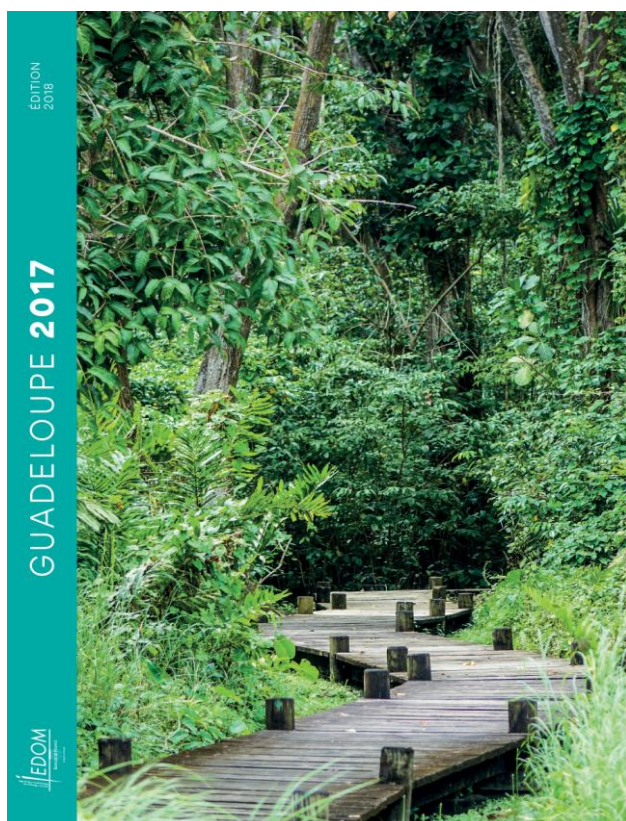


Communiqué de presse

Les Abymes, le 26 juin 2018

Rapport annuel Iedom 2017 – Édition 2018



En 2017, des signes d'accélération de l'activité sont perceptibles en Guadeloupe, après un léger recul du PIB en 2016 (-0,3 % en volume). Le climat des affaires relevé auprès des chefs d'entreprise guadeloupéens reste néanmoins affecté par une année riche en événements sociaux, politiques et climatiques.

La consommation des ménages poursuit sa progression comme l'illustrent les importations de biens destinés aux ménages qui s'inscrivent en hausse.

Plus globalement, les importations et les exportations de l'archipel augmentent. La progression des prix, notamment ceux de l'énergie, y contribue, après trois années de stabilité.

L'évolution de l'investissement est, quant à elle, mitigée. Si le secteur privé se caractérise par un fort dynamisme, ce n'est pas le cas du secteur public.

Le marché de l'emploi se dégrade après une amélioration en 2016 : le nombre de demandeurs d'emploi augmente alors que l'offre diminue. Paradoxalement, le taux de chômage diminue (-1,6 point) mais reste à un niveau élevé à 22,4 % de la population active.

Au niveau sectoriel, le tourisme réalise une bonne année, à l'instar des industries agroalimentaires et du commerce. L'activité du secteur des services marchands évolue en demi-teinte, tandis que celles des autres industries, du BTP, et du secteur primaire sont mal orientées. Dans ce dernier cas, le passage de l'ouragan Maria au mois de septembre 2017 porte un coup d'arrêt à la production du secteur.

En parallèle, l'activité bancaire accélère en 2017, qu'il s'agisse de l'octroi de crédits ou de la collecte de dépôts ; les ménages comme les entreprises contribuent à cette accélération.

Téléchargez gratuitement le [Rapport annuel 2017 de l'IEDOM - GUADELOUPE](#)

L'IEDOM est la société filiale de la Banque de France qui exerce ses missions au sein de l'eurosystème composé de la banque centrale européenne et des banques centrales de la zone euro. Il est chargé d'assurer la continuité territoriale en matière monétaire par délégation de la Banque de France dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : L. GERVASONI - tél : 01 42 97 06 50, lisa.gervasoni@iedom-ieom.fr